

CHAMBRE DES COMMUNES

Samedi 29 décembre 1951

La séance est ouverte à 11 heures.

SERVICE POSTAL

QUESTION DE PRIVILÈGE, M. DREW—DÉLAI DANS LA DISTRIBUTION DU COURRIER

M. George A. Drew (chef de l'opposition):

Monsieur l'Orateur, je prends la parole sur une question de privilège, qui s'étend aux droits et aux devoirs des membres de cette Chambre. J'estime qu'il convient d'en faire mention aujourd'hui, étant donné que nous touchons à la fin de la session.

Ce matin, j'ai reçu un colis postal adressé à mon nom aux Communes, portant des indications fort lisibles et emballé selon toutes les règles de l'art. Il était timbré de "Vancouver, 17 décembre". Les députés admettront sans doute que j'ai des raisons aussi bonnes que celle du voisin pour reconnaître que, à cette époque de l'année, le service des postes plie sous le fardeau d'écrasantes responsabilités. Toutefois, j'ai beau scruter mes souvenirs, je ne parviens pas à me rappeler d'années ou de saisons de Noël au cours desquelles il y aurait eu une telle avalanche de plaintes, provenant des quatre coins du pays, en ce qui concerne les retards dans la distribution du courrier. Les travaux de la Chambre et l'activité du pays tout entier s'en ressentent. Ses conséquences sont nombreuses et de longue portée. Je me bornerai à citer un exemple personnel, illustrant ce qui peut arriver en pareil cas. J'avais adressé une lettre à un de mes amis, gravement malade dans un hôpital de Toronto. Cinq jours plus tard, il était mort. La lettre ne lui étant pas parvenue, elle me fut retournée. On peut voir les conséquences personnelles ou d'affaires qui peuvent résulter de pareils retards.

Je conçois un retard d'un, deux ou même trois jours à cause d'une énorme accumulation de courrier mais on ne peut certes pas s'expliquer un délai de toute une semaine ou plus dans la livraison de lettres expédiées à Ottawa de Toronto ou de Montréal. Si l'on songe au rôle que jouent maintenant les services postaux dans notre économie et dans notre vie sociale, un retard aussi long est inexcusable. Aucun encombrement ne saurait

certainement expliquer un délai de douze jours dans la livraison de colis ou de courrier de première classe expédié de Vancouver à Ottawa.

Je reconnais,—je le répète, j'ai lieu de le reconnaître plus peut-être que n'importe quel député, exception faite du premier ministre (M. St-Laurent) et des membres du cabinet,—qu'à cette époque-ci de l'année, il y a forte accumulation de courrier. Je n'en crois pas moins que, malgré cet énorme surcroît de besogne, le ministre des Postes (M. Rinfret) devrait nous donner l'assurance que, à la lumière de l'expérience acquise cette année, on prendra des mesures appropriées pour que ces retards ne se répètent pas l'an prochain ni en toute autre occasion où les services postaux pourront être surchargés de travail et qu'on verra à ce que le courrier soit livré en un temps raisonnable, compte tenu des circonstances.

Je signale que non seulement les dépêches personnelles ou les communications personnelles très importantes peuvent ainsi être retardées,—soit dit en passant, ces délais ont parfois des conséquences très désagréables,—mais aussi les travaux de la Chambre qui sont liés à la livraison du courrier. D'importants établissements commerciaux de partout au pays comptent aussi sur une livraison raisonnablement rapide. Je suis sûr que ces retards ne sont aucunement attribuables à ceux qui distribuent ou livrent les lettres et colis. Il n'y a pas, dans tout le pays, d'organisme plus loyal et plus laborieux. Je suis pourtant convaincu que quelque chose s'est produit qui affecte l'organisme tout entier car des délais de ce genre ne sont devenus que trop fréquents, non seulement ces dernières semaines mais depuis des mois. Il faut donc rassurer la Chambre à ce sujet.

M. Bradette: Voilà qui est bon!

L'hon. Édouard Rinfret ministre des Postes: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition ne m'a pas averti qu'il avait l'intention de soulever cette question. Il ne m'a pas signalé ce dont il a fait état au sujet du courrier qu'il a reçu.

M. Drew: Je l'ai reçu il y a une demi-heure seulement.